

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 111 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES PLACÉS HORS CADRES.

n° 111

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 février 1947

Numéro JO  
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro  
28 février 1947

### TEXTE INTÉGRAL

Est libéré du service actif pour raisons de santé : 1535. Hellem Moussa, 2e classe, I re compa gnie (pour compter du 5 février 1947). Ce milicien réunissant 2 ans et 10 jours de service à droit à une indemnité de deux mois de solde nette.